

13 HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 2025

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

- M. Jean-Marc PERRIN, Président
- Mme Sabine BERNASCONI
- M. Julian BOIS
- M. Patrick CASU
- Mme CatherineCHANTELOT
- Mme Martine CORSO
- Mme Gisèle DARMON
- M. Lionel DE CALA
- Mme Judith DOSSEMONT
- M. Faouzi JACQUOT
- Mme Marie-Madeleine GHIO
- M. Jean-Paul GUILBERT
- M. Marc KATRAMADOS
- M. Abdelali LOUAFI
- M. Christophe MAGNAN
- M. Jordan MANGANI
- Mme Marie MARTINOD
- Mme Yvette ROCHETTE
- M. Michel ROUX
- M. Fayçal ZERGUINE

ADMINISTRATEURS REPRESENTES

- M. Martial ALVAREZ, donne pouvoir à M. PERRIN
- Mme Marine PUSTORINO, donne pouvoir à M. PERRIN

ADMINISTRATEUR EXCUSE

- M. Michel BALLARO

ASSISTENT A LA SEANCE A TITRE CONSULTATIF :

- M. Damien VANOVERSCHELDE, Directeur Général
- Valérie BORONI, Secrétaire du CSE

**Conseil d'Administration du 22 octobre 2025
Délibération n° 9-CA.25.076**

**Rapport modificatif de la délibération 13-B.24.061 du 17 juillet 2024. V.E.F.A. SENCITY –
24 logements dont 18 LLS et 6 LLI, Avenue Prosper Mérimée, 13150 Tarascon.
917 – Résidence « LES BALCONS DE MERIMEE »**

Considérant les termes du rapport n° 9 ci annexé

Considérant les engagements pris en matière de production par la Convention d'utilité sociale
de 13 HABITAT

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article 421-16 du CCH

Vu l'article L421-1 du CCH,

Après en avoir délibéré :

A l'Unanimité des Présents et Représentés

- **APPROUVE** le principe du rattachement des 13 Logements Locatifs Sociaux de la résidence « LES BALCONS DE MERIMEE » à la Reconstitution de l'Offre de Logement Locatif Social (R.O.L.L.S.) sur le territoire de l'EPCI Arles Crau Camargue Montagnette, et 5 logements locatifs sociaux en PLS et en droit commun.

**Extrait certifié conforme,
Marseille, le 22 octobre 2025**

Le Directeur Général


Damien VANOVERSCHELDE

Le Directeur Général certifie le caractère exécutoire de la présente délibération dûment publiée au procès-verbal des séances du Conseil d'Administration et transmise à M. le Préfet qui l'a réceptionnée à la date mentionnée en marge.

Le Directeur Général


Damien VANOVERSCHELDE

RAPPORT N° 9
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 2025

Rapport modificatif de la délibération 13-B24061 du 17 juillet 2024. V.E.F.A. SENCITY – 24 logements dont 18 LLS et 6 LLI, Avenue Prosper Mérimée, 13150 Tarascon. 917 – Résidence « LES BALCONS DE MERIMEE ».

1/ Contexte :

Pour donner suite à l'obligation de reconstituer le patrimoine sur le territoire de l'EPCI Arles Crau Camargue Montagnette, les 18 logements initialement en Droit Commun en 2024 sont répartis aujourd'hui de la façon suivante : 13 logements pour la Reconstitution de l'Offre de Logement Locatif Social et 5 logements en PLS Droit Commun.

Ce changement d'agrément ouvre droit à des subventions spécifiques de l'ANRU, de l'ACCM d'Arles, ainsi qu'aux prêts bonifiés d'Action Logement.

Le prix d'acquisition unitaire des logements locatifs sociaux inchangé est de 2 500 € H.T/m² SHAB, y compris VRD, espaces verts et stationnements en aérien auquel il conviendra de rajouter les TVA aux taux en vigueur.

Les autres dispositions relatives à l'opération restent inchangées.

2/ Projet :

Dans le programme initial la répartition des Logements Locatifs Sociaux était la suivante :

- 18 logements locatifs sociaux en Droit Commun :

	T2	T3	Total
PLAI	5		5
PLUS	4	4	8
PLS	1	4	5
Total	10	8	18

Dans le cadre du rattachement des Logements Locatifs Sociaux à la Reconstitution de l'Offre Locative Sociale dite « R.O.L.L.S » la nouvelle répartition se définit aujourd'hui comme suit :

- 13 logements locatifs sociaux en ROLLS et 5 PLS en Droit Commun:

Type de Produit	Répartition prévisionnelle des logements			
	T2	T3	TOTAUX	
ROLLS-LLS - PLAII	5		5	
ROLLS-LLS - PLUS	4	4	8	LLS Total
Droit Commun-LLS - PLS	1	4	5	18
			0	
TOTAUX	10	8	18	

Fiche synthétique de l'opération :

V.E.F.A. SENCITY – 24 logements, Avenue Prosper Mérimée, 13150 Tarascon
18 logements locatifs sociaux, 6 logements locatifs intermédiaires et 24 places de stationnement minimum
Prix unitaire d'acquisition des logements locatifs sociaux 2 500 € HT/m ² SHAB auquel il conviendra de rajouter les TVA aux taux en vigueur
Prix unitaire d'acquisition des logements locatifs intermédiaires 2 900 € HT/m ² SHAB auquel il conviendra de rajouter la TVA au taux en vigueur
RE 2020
Date prévisionnelle de livraison : 2027

Le Conseil d'Administration est invité à prendre délibéré conformément au projet de délibération qui lui a été présenté.